

Certificat Général Opérateur

MAJ 01/01/2026

Lycée Professionnel Maritime et
Aquacole Daniel Rigolet

Rue Matignon
50100 CHERBOURG EN COTENTIN
☎ : 02 33 44 74 40
✉ fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr



Norme STCW

PRÉREQUIS :

- ☐ Être âgé d'au moins 18 ans
- ☐ Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer
- ☐ Pratique de l'Anglais et vocabulaire SMCP/OMI est vivement conseillée

MODALITÉS D'ACCÈS :

- ☐ Remplir un dossier d'inscription
- ☐ Avoir un financement

OBJECTIFS :

Cette formation a pour objectif d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploitation sûre et efficace des stations de navire et des équipements radio de secours des embarcations de sauvetage et de devenir opérateur des radiocommunications à bord d'un navire exploité dans le cadre SMDSM dans toutes les zones océaniques.

MODULES	DESCRIPTIF	DURÉE EN HEURES	TARIFS EN € (non soumis à la TVA)	MODALITÉS D'ÉVALUATION*
MODULE CGO	- Cadre réglementaire du service du mobile maritime - Identification des stations radio - Ouvrages et documents - Le principe des radiocommunications : le principe de fonctionnement des équipements - Les équipements du SMDSM (connaissance détaillée et pratique de l'utilisation des équipements) autres équipements - La recherche et le sauvetage systèmes de compte rendu des navires - Utilisation de l'anglais - Correspondance publique	70	1 876	- Une épreuve écrite en cours de formation (2h) coefficient 2 portant sur les connaissances des caractéristiques de base du service mobile maritime par satellite, des équipements d'une station de navire SMDSM, et des procédures d'exploitation, connaissances des procédures et portant également sur les correspondances publiques et des principes de tarifications. - Une épreuve pratique en cours de formation langue anglais coefficient 2 et une épreuve pratique en cours de formation portant sur la connaissance d'une station de navire SMDSM coefficient 4 (Ces deux épreuves se passent de façon simultanée et durent 30 minutes)
FORMATIONS SPÉCIFIQUES		Pas requis		
TOTAL PARCOURS COMPLET		70	1 876	

MODALITÉ D'ÉVALUATION (SUITE)

*Toute les épreuves sont notées de 0 à 20.

Sont éliminatoires : à l'épreuve écrite toute note inférieure à 8, à chaque épreuve pratique, toute note inférieure à 12.

❖ La formation n'est pas modulaire et ne se découpe pas en blocs compétences.

En cas d'échec, prendre contact avec le service de formation continue.

COMPÉTENCES	- Emettre et recevoir des renseignements en utilisant les sous-systèmes et appareils du SMDSM (système mondial de détresse et de secours en mer) et en assurant les fonctions requises du SMDSM - Assurer des services radioélectriques en cas d'urgence
APTITUDES	Le titre permet d'utiliser : - Les équipements des stations radioélectriques dans le cadre du SMDSM. - Ce titre est valable dans toutes les zones océaniques et sur tous types de navire .
MÉTIER VISÉ ET DÉBOUCHÉS	Le Certificat Général Opérateur est un brevet nécessaire pour la validation de brevet de commandement maritime (exemple le brevet de Capitaine 200 Voile (skipper professionnel) Capitaine 500 UMS ...).
MÉTHODES MOBILISÉES	Méthodes expositives, cours pratiques et théoriques Supports de cours papier – Salle de cours équipée de vidéoprojecteur – supports numériques – Diaporamas projetés – Vidéos pour illustrer des situations.... Pratique sur simulateur SMDSM Pas de formation à distance
DOMAINES ABORDÉS EN ENTREPRISE	Pas de période en entreprise pour cette formation
SUITE DE PARCOURS	Le candidat peut effectuer une formation de Capitaine 200 UMS Voile avec 6 mois de navigation à son actif , ou de Capitaine 500 UMS.
ÉQUIVALENCE - PASSERELLE	Néant
MODALITÉS DE CONTRÔLE - ASSIDUITÉ	L'assiduité doit être constante et obligatoire. Des feuilles d'émargement signées par le stagiaire et le formateur par demi-journée et un certificat de réalisation est fourni en fin de formation.
DELAIS D'ACCES	Variable suivant le type de financement

FINANCEMENT :

- France Travail (pour un demandeur d'emploi)
- CPF
- Transition Pro CIF (Congé Individuel de Formation)
- Financement personnel
- OCAPAT via l'employeur
- OPCO...

Code RS : 5926

Date d'échéance
d'enregistrement 31/12/2026

Certificateur : DIRM

En 2025

1 candidat présenté
100 % réussite
100 % d'accomplissement

Le référent handicap du LPMA Daniel Rigolet : Vincent LEQUENNE Directeur

☎ : 02 33 88 57 10

✉ : fc-lpma-ch@developpement-durable.gouv.fr

Attention : Tous les candidats sont soumis à l'aptitude d'un Médecin des Gens de Mer (excepté pour la formation CQP Vendeur & Préparateur en Produit de la Mer)
Le responsable pédagogique et le référent handicap étudient la possibilité de l'intégration d'une personne en situation de handicap en fonction de sa problématique posée et de la possibilité d'accueil au sein de l'établissement.



LES LOCAUX SONT ÉQUIPÉS D'UN ASCENSEUR ET DE TOILETTES POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.